

Communiqué de presse (jeudi 9 juillet 2009)

Réouverture de la ligne de chemin de fer Namur-Reims via Dinant et Givet : le dossier avance à nouveau

Nous nous réjouissons d'avoir su convaincre le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, M. Dominique BUSSEREAU, de l'intérêt très grand de la réouverture de la ligne de chemin de fer Givet-Dinant.

Interpellé par nous en 2008, alors que la France allait assumer la Présidence de l'Union européenne, Dominique BUSSEREAU nous confirme (courrier joint) avoir investi officiellement le Préfet des Ardennes d'une mission de négociation avec les autorités belges. Celle-ci, freinée un temps par le contexte électoral belge, va pouvoir à nouveau se poursuivre.

Dominique BUSSEREAU nous confirme aussi que des crédits de l'Etat (au moins 3 millions d'euros) sont toujours inscrits au contrat de développement économique des Ardennes pour financer les travaux de réouverture, aux côtés de l'Europe, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Enfin, afin de démontrer le potentiel de cette ligne, Dominique BUSSEREAU nous apprend qu'une nouvelle étude de trafic va être réalisée dès cette année. La précédente étude qui concluait déjà à l'intérêt de cette liaison avait été réalisée en 2004. Depuis, le TGV est arrivé à Charleville-Mézières et les perspectives de trafic doivent être significativement supérieures.

Comme nous l'avons toujours dit, à travers la réouverture de la ligne Givet-Dinant, c'est la création d'une liaison nouvelle entre Reims (ligne à grande vitesse Est) et Namur (ligne à grande vitesse Thalys) à travers les Ardennes qu'il s'agit de réaliser.

Nous continuerons à défendre ce projet essentiel pour les Ardennes, jusqu'à sa réalisation complète.

Claude WALLENDORFF

Maire de Givet

Conseiller général du canton de Givet

Boris RAVIGNON

Conseiller municipal de Charleville-Mézières

Conseiller général du canton de
Charleville La Houillère

République Française

*Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat*

Le Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le - 8 JUIL. 2009

Monsieur le Conseiller général,

Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Givet – Dinant, inscrit au contrat de développement économique des Ardennes pour un montant de 23 M€, dont 3 M€ de participation de l'État, doit contribuer au désenclavement de la vallée de la Meuse, de part et d'autre de la frontière. Il implique de remettre en état les 21 kilomètres de cette ligne aujourd'hui fermée à la circulation ferroviaire.

Le Préfet des Ardennes a reçu mission, en octobre 2008, d'engager des négociations avec les autorités belges et les parties concernées par ce projet afin de déterminer les conditions, notamment financières, de la réouverture de cette ligne. Une réunion qu'il a organisée en décembre conclu à la nécessité de mener, outre l'étude technique et financière de la remise en état de la ligne par les maîtres d'ouvrage français et belge, une étude de marché du transport de voyageurs sur cette ligne.

J'ai le plaisir de vous indiquer que j'ai fait réserver 60 000 € de crédits 2009 pour financer cette étude qui permettra d'apprécier le potentiel de fréquentation de services voyageurs utilisant cette ligne. Cette étude sera engagée dans le courant du mois de juillet sous maîtrise d'ouvrage de l'État et ses résultats seront disponibles en décembre. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Tres cordialement

Dominique BUSSEREAU

Monsieur Boris RAVIGNON
Conseiller général des Ardennes
Président de la Commission des Affaires Economiques,
du Tourisme et de l'Agriculture du Conseil Général
Place de la Préfecture
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

*Hôtel Le Play
40, rue du Bac 75007 Paris*